

MINISTERE DE LA SANTE
.....
CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Arrêté N°2016...../MS/CAB

Portant nomination d'un Administrateur
délégué par intérim du Centre national de
formation et de recherche sur le paludisme

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2016-003/PRES /PM du 12 janvier 2016 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015 portant organisation du Ministère de la santé.

Sur proposition du Secrétaire général du Ministère de la santé

ARRETE

Article 1 : Docteur Valéa Innocent, Matricule 88 221 U, Pharmacien chercheur est nommé Administrateur délégué par intérim du Centre national de formation et de recherche sur le paludisme.

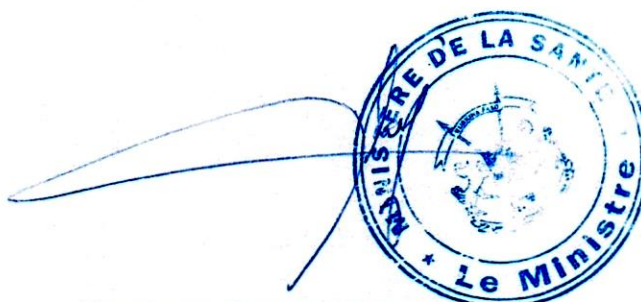
Article 2 : Le Secrétaire général, est chargé de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB/MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

Ouagadougou, le 12.1 JUIL. 2016



Docteur Smaïla OUEDRAOGO